



MARITIME EMPLOYERS ASSOCIATION ASSOCIATION DES EMPLOYEURS MARITIMES

Montréal, le 3 août 2020

Sujet: Grève – Port de Montréal

L'Association des employeurs maritimes a fait parvenir aujourd'hui un avis de modification des conditions de travail au comité exécutif du syndicat des débardeurs. À partir du jeudi 6 août à 15h00, les primes seront donc ajustées à l'échelle du secteur manufacturier pour les quarts de soir, de nuit et de fin de semaine.

L'Association et ses membres sont contraints de mettre ces mesures en place, car les moyens de pression syndicaux les obligent à recourir à un nombre anormalement élevé de quarts de travail à taux et demi et à taux double.

Cette décision est nécessaire suite à l'accumulation des moyens de pression mis en place par le syndicat, notamment les arrêts complets du temps supplémentaire et de la formation. Si la situation perdure, ce dernier risque de placer l'Association et ses membres en grève technique dans quelques mois et de nuire de façon considérable à la reprise normale des activités.

L'Association des employeurs maritimes continue de privilégier la négociation et invite le syndicat à intensifier le rythme des négociations afin d'en arriver à une entente dans les plus brefs délais.

www.mea.ca

2100, avenue Pierre-Dupuy, Aile 2, bureau 1040, Montréal (Québec) H3C 3R5
Tél. : 514 878-3721 Téléc. : 514 866-4246